

TERNAY

Urbanisme : l'annonce de la transformation radicale du centre inquiète les habitants

De notre correspondant Patrick URBAN



Miche Goy, adjoint du pilotage des projets neufs et/ou en réhabilitations et d'accessibilités a dû répondre à de multiples questions d'une partie de l'assemblée, inquiète sur le devenir du quartier. Photo Progrès /P. URBAN

Le maire Mattia Scotti et ses adjoints Michel Goy et Michel Mazet ont présenté mardi soir, les projets immobiliers qui verront le jour d'ici à 2025 dans le quartier du centre commerces et à proximité.

Mardi soir, les 120 personnes qui ont assisté à la présentation des différents programmes immobiliers, en majorité des habitants de ce quartier, se sont rendu compte que leur environnement de vie allait changer radicalement avec la réalisation de quelque 211 logements.

• Mécontentement d'une partie des riverains présents

L'urbaniste Olivier Leruth et les architectes de Pitch immo se sont attachés à décrire le devenir du quartier, avec davantage de liaisons, un nouveau schéma de circulation, des îlots de verdure et l'élargissement de la rue de Villeneuve et du changement des réseaux d'assainissement. Le centre des commerces était présenté en détail avec trois immeubles en R + 3, comprenant neuf commerces au rez-de-chaussée, d'une surface de 850 m², 43 logements aux étages du T2 au T5, dont 11 logements sociaux dédiés aux seniors, 64 places de parking en sous-sol et sept places de parking en surface dédiés aux commerçants.

Le parking des écoles des Pierres et alentours sera entièrement revu avec 130 places de parking au lieu des 109 places existantes. Une présentation qui n'aura pas convaincu une partie de l'assemblée qui a fait état de nombreuses doléances. Les deux principaux motifs d'insatisfaction étant le nombre de places de parking jugé insuffisant avec un stationnement anarchique en perspective et la rue de Villeneuve où tout stationnement est rendu impossible pour tous les riverains ou intervenants.

Mattia Scotti et Michel Goy auront bien essayé d'argumenter : « Il ne nous est pas possible de nous opposer à la vente de bien immobiliers privés à des promoteurs, nous pouvons juste négocier avec ces derniers. Il y a aussi cette épée de Damoclès, si la commune ne se soumet pas à la loi SRU (obligation de 25 % de logements sociaux) avec la menace d'une carence et de l'intervention du préfet. Nous sommes bien conscients que certains seront lésés mais l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier. »

Pas sûr que ces arguments aient convaincu les intervenants...

211 Le nombre de logements qui vont être construits d'ici à 2025.